



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/499*
S/18259*

2 septembre 1986

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante et unième session

Points 25 et 101 de l'ordre du
jour provisoire**

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES

POUR LES REFUGIES

CONSEIL DE SECURITE

Quarante et unième année

Lettre datée du 4 août 1986, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint à titre d'information le texte d'un communiqué de presse du Comité de coordination pour l'information et la presse du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique en date du 31 juillet 1986.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ce communiqué comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 25 et 101 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) THIOUNN Prasith

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

** A/41/499.

ANNEXE

Communiqué de presse du Comité de coordination pour l'information et la presse du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, en date du 31 juillet 1986

1. Les trois ministres responsables du Comité de coordination de la défense du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique se sont réunis le 31 juillet 1986 sous la présidence de S. Exc. M. Son Sen.
2. Les ministres se sont livrés à un échange de vues et ont exprimé une opinion unanime sur la situation militaire dans la lutte menée contre l'ennemi vietnamien au cours des mois de juin et juillet de cette huitième saison des pluies. Ils ont pris note avec satisfaction des progrès réalisés dans tous les domaines par les trois forces de résistance du gouvernement de coalition.
3. Les ministres ont été heureux de constater que nos frères, les soldats khmers, les gardes d'autodéfense et les agents administratifs dans les villages et les communes, enrôlés de force par l'ennemi vietnamien, ont, comme le peuple kampuchéen tout entier, montré leur haine au cours d'actions contre les agresseurs vietnamiens; ils ont été de plus en plus nombreux à s'engager dans les trois forces de résistance du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et à participer activement à la lutte pour la libération nationale.
4. Les ministres ont également noté avec satisfaction que pendant la huitième saison sèche et le début de la présente saison des pluies, les trois forces patriotiques du gouvernement de coalition ont renforcé leur coopération et leur assistance mutuelle dans tout le pays et notamment sur nombre de champs de bataille dans les provinces de Battambang, Pursat, Oddar Mean Chey, Siemreap, Kompong Thom, Kompong Cham, etc.
5. Les ministres ont aussi procédé à un échange de vues sur les plans stratégiques pour les mois restants de la huitième saison des pluies. Ils ont particulièrement mis l'accent sur leur coopération en vue de contrecarrer les manoeuvres vietnamiennes destinées à :
 - a) Recruter des soldats khmers;
 - b) Faire des rafles parmi la population kampuchéenne et envoyer les Kampuchéens mourir le long de la frontière occidentale du Kampuchea, selon leur plan K.5;
 - c) Voler le riz de la population kampuchéenne pour nourrir leurs troupes;
 - d) Limiter la liberté de mouvement de la population au détriment de ses activités professionnelles, particulièrement des travaux agricoles, afin de réaliser leur objectif d'éliminer physiquement le peuple kampuchéen;
 - e) Prélever toutes sortes d'impôts sur la population.

Les ministres se sont déclarés persuadés que la coopération entre les trois forces de résistance du gouvernement de coalition pour les activités de guérilla dans tout le pays gênerait l'ennemi vietnamien et l'empêcherait de réaliser comme bon lui semble les sombres desseins mentionnés plus haut.

6. Les ministres ont été unanimes à penser que les trois composantes du gouvernement de coalition feraient tout leur possible pour développer et renforcer leur coopération dans tous les domaines dans un esprit de réconciliation et d'unité nationales jusqu'à la libération de notre mère patrie bien aimée sur la base du plan de paix en huit points présenté le 17 mars 1986.

7. La réunion s'est déroulée dans une atmosphère cordiale et fraternelle.

